

C R E D O C

142, rue du Chevaleret - 75013 PARIS - Tél : (1) 45 84 14 20

*Equipe "Méthodologie des Pratiques  
Economiques et Sociales"*

# ESPACE ET MODES DE VIE

SYNTHESE

MARS 1987

C R E D O C

142, rue du Chevaleret - 75013 PARIS - Tél : (1) 45 84 14 20

*Equipe "Méthodologie des Pratiques  
Economiques et Sociales"*

**ESPACE ET MODES DE VIE**

**SYNTHESE**

**Isa ALDEGHI et Nicole TABARD**

**Composition de l'Equipe :**

*Nicole TABARD, responsable*

*Isa ALDEGHI, sociologue*

*Frédéric CHATEAU, statisticien, informaticien*

*Thierry LAMBERT, statisticien, informaticien*

*Suzanne SAIDEMANN, secrétariat et traitement de texte*

*Etude réalisée avec la participation financière de :*

- . Le Commissariat Général du Plan
- . La Caisse Nationale des Allocations Familiales
  - . La Mairie de Corbeil-Essonnes
  - . Le Plan Urbain
- . La Direction Générale de la Concurrence,  
de la Consommation et de la Répression des Fraudes

## SOMMAIRE

	<u>Pages</u>
<b>I - SEGREGATION SOCIALE DANS L'ESSONNE ET DYNAMIQUE INEGALITAIRE</b>	<b>3</b>
a) Une double opposition : entre riches et pauvres, entre indépendants et salariés du secteur public	3
b) Les communes ouvrières de l'Essonne se dépeuplent, les communes de cadres croissent	5
c) Un instrument objectif pour comparer les quartiers, leur croissance ou leur déclin	6
c) A un profil social donné correspond un type de bâti	7
<b>II - TRAJECTOIRES RESIDENTIELLES, STATUT ET FORME DU LOGEMENT</b>	<b>8</b>
a) Des cadres en maison individuelle, des ouvriers en HLM	8
b) Lieu d'origine : les Parisiens à la conquête de l'espace, les provinciaux sont de passage, quelques Essonnois se maintiennent dans les "vieux centres"	10
c) Prestations-logement : un ménage sur cinq	11
d) Malgré l'allocation-logement, les catégories les plus pauvres consacrent une part très élevée de leur budget à se loger	11
<b>III - L'HABITAT CONDITIONNE LES MODES DE VIE</b>	<b>13</b>
a) La construction neuve induit un haut niveau d'équipement	13
b) La production domestique dans l'Essonne, une pratique de classes moyennes	14
<b>POUR CONCLURE...</b>	<b>16</b>

Cette synthèse porte sur les travaux publiés dans les rapports suivants sous le titre général "ESPACE ET MODES DE VIE" ; la sélection faite ici des points essentiels ne peut se substituer à la lecture de ces rapports :

- . "Relations entre la structure socio-économique de l'espace, la production de l'environnement et les conditions de logement" ; compte rendu de l'enquête Essonne 1985-1986 sur le thème "*Origine géographique et familiale, vie professionnelle, logement et modes de vie*" ; il comporte en outre une présentation résumée de l'ensemble des travaux qui ont précédé l'enquête proprement dite : la typologie socioprofessionnelle des communes et quartiers du département, le sondage, une description des types de localisation retenus pour l'enquête.
- . "Typologie socioprofessionnelle des quartiers et communes de l'Essonne". Ce rapport fournit une analyse de la structure économique du département, des principales lignes de force à l'oeuvre dans son peuplement et la croissance de certaines communes. Il comporte une présentation détaillée des 21 types de quartiers/communes desquels est issu le plan de sondage de l'enquête ESSONNE.
- . "Une typologie des communes de l'Essonne selon l'activité des couples résidants". L'unité géographique étant la commune, comparable entre deux recensements, ce travail sert de base à l'analyse de la dynamique spatiale du département. Il comporte l'élaboration d'un critère complexe d'activité des femmes utilisé dans le cadre d'un autre programme de travail sur "*L'emploi des femmes dans la dynamique spatiale*". Une typologie s'appuyant sur les mêmes catégories est actuellement réalisée pour l'ensemble de l'Ile-de-France, par le Service des Etudes de la Direction Régionale de Paris de l'INSEE.
- . En annexe, le "Fac Similé du questionnaire de l'enquête ESSONNE". Trois des chapitres de ce questionnaire sont présentés avec les réponses moyennes fournies par quatre groupes de ménages : les cadres et les ouvriers selon qu'ils habitent une commune "cadre" ou une commune "ouvrière". On y trouvera donc des résultats sur toutes les questions du questionnaire portant sur le logement et l'environnement.

La collecte de l'information de l'enquête Essonne (tirage de l'échantillon, enquête sur le terrain, chiffrage, saisie) a été réalisée par la Direction Régionale de l'INSEE de Paris. Nous tenons à remercier Monsieur LECOLLE, Directeur régional, qui a bien voulu intégrer ce travail supplémentaire dans le programme déjà chargé de la DR. Nos remerciements vont en particulier au Service Production de la DR à qui incombait cette charge et au Service des Etudes avec lequel s'est engagée une collaboration efficace qui se poursuit maintenant.

Ce travail s'insère dans un programme plus vaste sur l'analyse des relations entre les pratiques économiques liées à l'habitat et la dynamique inégalitaire du développement spatial. Ce programme d'une durée de trois ans s'achèvera fin 1987.

## I - SEGREGATION SOCIALE DANS L'ESSONNE ET DYNAMIQUE INEGALITAIRE

Regarder un département sous l'angle de la distribution spatiale des groupes sociaux révèle des formes très diverses de ségrégation et laisse prévoir le futur, du moins si aucune politique d'aménagement de l'espace ne vient faire obstacle aux processus en cours. Ce qui vaut pour l'Essonne, vaut à n'en pas douter pour les départements périphériques de l'Ile-de-France et tous ceux situés dans l'orbite des grandes métropoles. Il n'y a d'ailleurs pas de raison de supposer que ce département soit dans une situation particulièrement défavorable.

### a) Une double opposition : entre riches et pauvres, entre indépendants et salariés du secteur public

A travers la distribution des ménages selon leur profession et leur branche d'activité économique (cf. encadré n°1), le territoire de l'Essonne apparaît comme un lieu de fortes ségrégations sociales. A commencer bien sûr par l'opposition entre les catégories les plus aisées et les plus pauvres. Cette opposition est rarement infra-communale. On peut même dire qu'il n'y a pas de grandes communes de l'Essonne qui possèderaient simultanément des quartiers aussi pauvres et des quartiers aussi riches que ceux qui émergent de la typologie construite au cours de ce programme. Il s'agit davantage d'une inégalité entre communes différentes ou entre quartiers appartenant à des communes différentes.

#### Encadré n° 1

##### Caractériser les lieux par la position socio-économique des ménages

L'originalité de ce programme est de reposer sur une certaine conception de l'espace où la distance géographique s'efface devant la distance sociale. On parle ici de statut social des quartiers ou des communes - comme on parle habituellement du statut des personnes ou des familles, et c'est en fonction de ce statut que les lieux sont repérés.

C'est le profil socioprofessionnel des ménages qui servira d'identifiant des quartiers ou des communes, mais pas avec les catégories classiques : on éclate la profession (PCS) selon la branche d'activité économique. Ce résultat est probant : les ménages d'une même catégorie sociale n'ont pas les mêmes voisins, ne résident pas dans les mêmes lieux, selon qu'ils sont dans les branches de pointe / les industries médianes / les secteurs en difficulté. L'opposition est très forte entre les salariés du secteur public et les autres ; à ces deux statuts correspondent donc des lieux d'habitat, un environnement social spécifiques.

Les typologies spatiales sont construites à partir des informations ayant à voir avec la position des ménages dans le système productif et uniquement celle-ci. Toute autre forme de différences entre les quartiers ou les communes est supposée en découler. La fécondité de cette approche se juge précisément à l'ampleur et la diversité de ces sources de différenciation : au premier rang, le logement mais aussi l'âge, les formes familiales, l'origine géographique...

Ainsi, à un type social de population, correspond un certain type de construction : plus ou moins ancien, plutôt en accession ou plutôt en location, dans ce dernier cas plutôt en secteur libre ou plutôt en HLM, à certains endroits en individuel, ailleurs en immeubles collectifs...

L'implantation de laboratoires ou d'établissements productifs à technologie avancée est à l'origine des plus grandes inégalités spatiales dans l'Essonne, induisant une forte concentration de cadres de la recherche, d'enseignants, d'ingénieurs des secteurs de pointe... dans des communes telles que Gif-sur-Yvette, Bures-sur-Yvette, Orsay, Etolles, ou certains quartiers des Ulis, de Massy ou de Palaiseau. Tandis que les salariés les moins qualifiés travaillant dans des secteurs en difficulté, se retrouvent socialement et géographiques opposés, habitant des quartiers populaires des plus grandes communes du département comme Athis-Mons, Corbeil-Essonnes, Draveil, Grigny, Vigneux-sur-Seine, Viry-Châtillon.

L'opposition entre les industries de pointe et les industries en déclin se retrouve à tous les échelons de la hiérarchie sociale, clivage interne aux cadres comme aux ouvriers. C'est une des composantes de l'hétérogénéité de chaque classe sociale, toujours assortie d'une différence de localisation. Mais cette hétérogénéité interne se manifeste plus clairement lorsqu'on compare les cadres (ou bien les ouvriers) selon qu'ils habitent une commune à forte proportion de cadres ou une commune ouvrière : différences d'origine sociale (cela remonte à la profession des grands-pères), différences de salaires.

Une autre opposition sociale est révélatrice du mode de croissance des communes : celle entre les petits indépendants et les salariés du secteur public.

P. BOURDIEU oppose les salariés aux indépendants dans l'analyse des pratiques, le capital culturel au capital économique pour les plus aisés d'entre eux. Cette opposition s'inscrit dans l'espace géographique de l'Essonne avec une spécification particulière : les salariés du secteur public représentent la fraction des salariés la plus éloignée des indépendants. Ils constituent une sorte de composante idéale - typique de la croissance périphérique des métropoles, résultat d'une politique largement volontariste.

L'Essonne contient une ville nouvelle, Evry, pôle de cette dynamique. Mais celle-ci s'étend à d'autres quartiers de certaines communes : Athis-Mons, les Ulis, Massy, Saint-Michel-sur-Orge, Viry-Châtillon... quartiers périphériques par rapport à leur noyau d'origine, habités par des classes moyennes tertiaires du secteur privé comme du secteur public. Les politiques de l'Etat, des offices HLM, des administrations des grandes entreprises apparaissent conjuguées dans ce processus de développement qui aboutit à la production d'espaces dont les principales caractéristiques sont, d'une part du point de vue de la population : la croissance par immigration (opposée à la croissance naturelle), donc le mélange de populations aux formes diverses de déracinement (un signe : ce n'est pas là qu'habitent les Essonnois d'origine), la jeunesse relative - ce sont plutôt des familles se constituant, et d'autre part du point de vue de l'environnement : des ensembles de grands immeubles de construction récente ou datant d'après la dernière guerre, une distribution commerciale moderne. Il paraîtra peut-être surprenant qu'on parle ici de familles "déplacées". Ce terme qualifie pourtant assez bien ces provinciaux, quelquefois fonctionnaires qui n'envisagent pas de rester là.

Les "vieux centres", c'est ainsi qu'on les désigne dans la typologie (cf. encadré n° 2), s'opposent aux communes et quartiers précédents. Ils constituent des noyaux originels qui se ressemblent, concentrant la grande partie des retraités du département, mais aussi les métiers indépendants, artisanat et commerce. La croissance du département semble s'être faite, soit à partir de ces vieux bourgs, mais toujours en dehors, à leur périphérie plus ou moins lointaine, soit de façon

relativement artificielle, sans véritable noyau originel. Dans tous les cas, ce développement s'accompagne d'une ségrégation des groupes sociaux, plus ou moins drastique selon les zones constituées, d'une séparation assez nette entre les autochtones, ceux qui sont nés dans l'Essonne et ne sont d'ailleurs plus très nombreux, et ceux qui viennent d'ailleurs, de province le plus souvent, de l'étranger quelquefois ; enfin il s'accompagne aussi d'une séparation selon les groupes d'âge comme si l'âge des immeubles allait avec l'âge de leurs occupants.

## Encadré n° 2

### Cinq types de quartiers et communes très distincts, retenus pour l'enquête Essonne

On se réfère dans ce texte aux cinq types de quartiers et communes ; on en résume les caractéristiques. Ils représentent les plus grandes oppositions sociales du département. Deux types de communes se caractérisent par une forte représentation de chefs d'entreprise, et de salariés de niveaux hiérarchiques élevés, plutôt dans le secteur privé. Les familles aux statuts sociaux les plus élevés habitent les "quartiers et communes huppées-secteur de pointe" : maximum de cadres, maisons récentes, proportion très élevée de propriétaires. Les professions scientifiques et ingénieurs des branches de pointe y sont nettement plus représentés qu'ailleurs. Viennent ensuite les "quartiers et communes classes moyennes supérieures à statut privé" ; la proportion de cadres y est nettement moins élevée que dans le type précédent au profit des catégories intermédiaires. Ici encore, les maisons individuelles sont nombreuses et les ménages nettement propriétaires.

A l'opposé de la hiérarchie sociale, deux types de communes sont plutôt caractérisés par une plus forte proportion d'employés et d'ouvriers et très peu de retraités. Le déficit en cadres est particulièrement accentué dans le type "quartiers et communes ouvrières" alors que comme son nom l'indique, la part des ouvriers y est maximum : on y trouve la proportion la plus élevée de ménages étrangers. Le type "classe moyenne salariée" a un statut un peu supérieur aux "communes ouvrières" avec une surreprésentation des employés de la fonction publique et des employés administratifs d'entreprise, un poids élevé des professions intermédiaires, surtout des techniciens. Ces deux types de communes se distinguent des deux précédents, non seulement sur le plan du statut socioprofessionnel, mais aussi sur celui de l'habitat, des immeubles parfois grands, des appartements petits, peu de propriétaires, un secteur HLM important. Les communes y sont de grande taille.

Le dernier type, "les vieux centres", est très distinct des précédents : les retraités y représentent près du tiers des ménages. Par la forte représentation des artisans et commerçants on devine l'existence d'un réseau de distribution commerciale traditionnel. Petits commerçants et artisans voisinent avec des retraités des couches populaires et certaines catégories d'ouvriers, en particulier les ouvriers qualifiés de type artisanal. L'habitat y est ancien, on a peu construit après 1950. Les logements y sont peu confortables, on y trouve peu d'immeubles de grande taille, mais une forte proportion de maisons individuelles ; les quartiers de ce type sont des centres historiques d'anciennes grandes communes du département.

#### b) Les communes ouvrières de l'Essonne se dépeuplent, les communes de cadres croissent

Il est remarquable que les communes appartenant aux trois types les plus ouvriers (tels qu'ils ressortent de la "*Typologie - Communes de l'Essonne*"), qui se caractérisent par une proportion d'au moins un tiers de ménages ouvriers, voient leur population diminuer, ou au mieux rester stable, entre les deux derniers recensements. La plupart de ces communes sont celles où la main-d'oeuvre travaille sur place dans des industries en difficulté. Un quatrième type de communes très ouvrier fait un peu

exception, où la population ouvrière jeune co-réside avec des employés du secteur public. Encore la croissance de ces communes reste-t-elle inférieure à celle du département.

Les communes les plus rapidement croissantes (taux de variation supérieur à 17 % entre les deux recensements) sont celles comptant le plus de cadres, ou le plus de cadres et professions intermédiaires, et parmi ces dernières certaines communes sont encore agricoles, en mutation. Bon nombre de salariés de ces communes travaillent dans les Hauts-de-Seine, les Yvelines, les communes de l'Essonne où sont implantées des industries de pointe. Il n'y a pas de croissance moyenne dans ce département : c'est soit le déclin, soit une croissance soutenue.

Lorsqu'on compare selon leur taux de croissance les communes prises individuellement (sans référence aux typologies), on observe qu'une croissance rapide est associée à une forte proportion d'ingénieurs-professeurs et de cadres en général, de techniciens et de contremaîtres. Par contre, les communes très rapidement croissantes n'ont pas une proportion élevée d'intermédiaires de la santé, du travail social ou de l'administration, ni d'ouvriers qualifiés. Un déséquilibre de l'Essonne s'amorce donc qui va semble-t-il au-delà d'une opposition entre les deux extrémités de l'échelle sociale.

### **c) Un instrument objectif pour comparer les quartiers, leur croissance ou leur déclin**

D'un point de vue opératoire, qui devrait intéresser les aménageurs et les instances territoriales, ce programme conduit à fournir des instruments pour quantifier de façon rigoureuse la position des différents quartiers des grandes communes de l'Essonne. On peut ainsi juger comparativement de leur croissance ou de leur déclin, et surtout en connaître le contenu, les caractéristiques économiques, sociales et familiales des résidants, y compris d'un point de vue prévisionnel ; car on peut associer à chaque "état" et chaque lieu des indicateurs de durée : lieu de l'ancienne résidence d'après le recensement, et de façon plus approfondie à partir de l'enquête Essonne : itinéraire social et géographique, degré de liberté dans le choix de la situation actuelle, préférences en matière de localisation, intention de déménagement.

On dispose donc ici des éléments pour analyser simultanément les politiques de construction et de gestion du bâti dans un département et les réactions des groupes sociaux selon leur degré de maîtrise de l'environnement. Cette maîtrise incorpore bien d'autres choses que le revenu : origine géographique et sociale, étendue et ancienneté du réseau de solidarité par exemple. Cette analyse peut en outre être chiffrée, "modélisée", mais a posteriori, une fois repérés les éléments pertinents et leur organisation.

Pour illustrer ceci on a fourni quelques premiers exemples (cf. "Typologie-Quartiers", p. 15 et suiv.). Ainsi, l'hétérogénéité de Corbeil-Essonnes est spécifiée entre les vieux centres et les quartiers des grands ensembles, eux-mêmes divers selon le statut de leurs résidants, des couches moyennes aux couches pauvres. Les marques sont aussi éloquents : pas de quartiers aisés, mais pas non plus d'aires de constructions récentes.

Evry présente une configuration très différente, concentrée au contraire dans l'espace des constructions les plus récentes. Il n'y a pas de quartiers aisés non plus ici, mais une autre absence est significative : celle des vieux centres, donc pas de noyau originel. Contrairement à Corbeil-Essonnes, on ne trouve pas à Evry de quartiers ouvriers.

On peut aussi suivre le double mode de croissance de Ris-Orangis : adjonction de quartiers assez aisés où dominent les maisons individuelles, ou au contraire constructions un peu plus récentes de HLM, sans qu'il s'agisse d'un bâti très récent...

#### d) A un profil social donné correspond un type de bâti

On peut dire sans craindre de schématiser que l'opposition entre cadres et ouvriers non qualifiés est aussi une opposition entre l'habitat en maison individuelle neuve et l'habitat en HLM de construction plutôt ancienne. Tandis que l'opposition entre les artisans-commerçants-retraités et les salariés du secteur public se double d'une opposition entre, d'une part un habitat ancien, mixte : maisons et petits immeubles, caractéristique des vieux centres et d'autre part un habitat très récent où dominent les grands ensembles, caractéristique des villes nouvelles ou des extensions les plus récentes de certaines communes.

Une même commune peut chevaucher plusieurs de ces configurations : Athis-Mons se partage entre les vieux quartiers de maisons et petits immeubles et les grands ensembles : HLM anciens, grands ensembles plus récents du secteur libre ; mais cette commune compte peu de quartiers de maisons neuves en comparaison de Brunoy par exemple ou Yerres où les grands ensembles sont peu nombreux. Massy est la commune la plus diversifiée de toutes les grandes communes de l'Essonne.

Le rôle de l'Etat dans le logement des fonctionnaires semble une des composantes les plus efficaces dans la dynamique du département, du moins pour ce qui est du passé récent. Il faut préciser que jusqu'au recensement de 1975, l'Essonne était de loin le département le plus rapidement croissant de toute l'Ile-de-France : à raison de 4,6 % par an dont 3,4 % dû au solde migratoire. Les autres départements de la grande couronne croissaient au rythme de 2,8 à 3,4 % par an. Depuis 1975 la situation s'est inversée, avec une croissance de 1 %, l'Essonne vient légèrement en-dessous des trois autres départements.

Les fonctionnaires forment en effet un pôle très spécifique dans la structure sociale de l'Essonne ; ils se retrouvent dans les quartiers relativement récents. Ils ont en particulier un poids très élevé dans le secteur HLM.

## II - TRAJECTOIRES RESIDENTIELLES, STATUT ET FORME DU LOGEMENT

Aux formes de répartition géographique des classes sociales dans l'Essonne correspondent beaucoup d'autres différences : celles concernant la nature des logements, leur âge, leur statut social ou privé, le statut d'occupation, l'espace disponible..., celles concernant l'origine géographique des résidents.

### a) Des cadres en maison individuelle, des ouvriers en HLM

Dans l'ensemble de la France, les taux de ménages propriétaires ou en maison individuelle varient peu d'une catégorie sociale à l'autre, car la frange inférieure de la classe ouvrière, bien qu'elle dispose de plus faibles ressources, est davantage localisée dans les communes rurales ou dans les parties périphériques des agglomérations. Par contre, dans l'Essonne, l'opposition spatiale entre riches et pauvres se double d'une opposition entre l'habitat en grands immeubles HLM et l'habitat en maison individuelle.

On caricature à peine en disant que les cadres, et particulièrement les fractions supérieures de la bourgeoisie, habitent en maison dans l'Essonne tandis que la frange inférieure de la classe ouvrière habite dans des HLM excentrées.

Les premiers ont fait construire la plupart du temps. Les maisons en question sont donc récentes, pas très loin de Paris, mais dans des zones au peuplement relativement peu dense, situées au nord-est du département. Ces cadres travaillent souvent dans des secteurs à technologie avancée. C'est un cas de figure extrême du développement périurbain qui tout en n'étant pas immergé en milieu rural proprement dit, se caractérise par le confort et l'espace des résidences.

Il y a donc très peu de maisons individuelles ouvrières dans l'Essonne, si ce n'est dans les vieux centres traditionnels.

On trouve une certaine hétérogénéité de la classe ouvrière résidant en Essonne. Une fraction, la plus nombreuse et la moins qualifiée est proche des employés, des catégories moyennes du secteur public ; ce sont plutôt des ouvriers de l'industrie. Ils habitent majoritairement en HLM, dans des zones urbanisées.

Une autre fraction est spatialement proche des petits commerçants, des artisans et des anciens ouvriers, donc résidant dans les "vieux centres". Ce sont souvent des ouvriers du travail artisanal, propriétaires de leur logement, souvent une maison individuelle.

Il y a autant d'ouvriers étrangers dans les deux cas, mais avec les premiers voisinent plutôt des Maghrébins, avec les seconds des Portugais.

A partir de l'enquête Essonne (cf. encadré n° 3), on pourrait hiérarchiser les types et formes de logement en distinguant d'abord les deux situations extrêmes, qui sont aussi les plus fréquentes :

- Les ménages propriétaires d'une maison individuelle représentent 37 % de l'échantillon ; leurs ressources s'élèvent à 19 200 francs/mois ; ils ont 2,4 enfants ; ils sont localisés dans les communes à statut élevé ou les vieux centres.

- Les ménages locataires d'un appartement HLM représentent 30 % de l'échantillon ; ils disposent de 9 800 francs/mois ; ils ont 2,8 enfants en moyenne ; ils résident dans les communes ouvrières ou les communes "classes moyennes salariées".

### Encadré n° 3

#### L'enquête Essonne 1985-1986

L'enquête porte sur 1000 ménages avec ou sans conjoint, dont la personne de référence est salariée, sauf salariée agricole ou exerce une profession libérale ou recherche un emploi. Le ménage compte au moins 1 enfant de moins de 20 ans. L'enquête est réalisée dans cinq parmi les 20 types de quartiers/communes de la typologie socioprofessionnelle de l'Essonne (voir encadré n°1). Il y a 200 ménages enquêtés dans chaque type répartis uniformément entre neuf catégories, soit trois groupes sociaux (les cadres et professions libérales, les professions intermédiaires, les employés et ouvriers) et trois types de famille (un enfant, deux enfants, trois enfants et plus).

On analyse une enquête d'effectifs extrêmement réduits, d'où une méthodologie particulière qui consiste à opérer des synthèses séparées sur les trajectoires, sur le logement, sur l'équipement... autrement dit sur des thèmes homogènes. Pour chacun d'eux on aboutit à un petit nombre d'indicateurs fiables reposant sur une information abondante.

Pas de redressements dans la présentation des résultats. Cette enquête n'est pas faite pour fournir des moyennes, de portée éphémère, peu utiles pour la compréhension comme pour la décision. Son objet est de faire émerger des relations entre les phénomènes ; les positions individuelles, les conditions de vie, les comportements ou même les choix sont ainsi intégrés dans des systèmes de déterminations plus larges, condition pour en comprendre les mécanismes, voire pour les infléchir.

C'est dans cette optique de "recherche de relations" qu'on exclut aussi le souci de représentativité. Le plan de sondage est lui-même conçu pour disposer d'effectifs suffisants pour les comparaisons jugées primordiales avec cette problématique, par exemple entre les ouvriers selon qu'ils habitent une commune "cadre" ou une commune "ouvrière"...

Les propriétaires d'appartement ont dans l'ensemble un statut un peu inférieur à celui des propriétaires de maison individuelle, ils sont aussi plus jeunes.

Les locataires d'appartement du secteur libre occupent une position intermédiaire entre les propriétaires d'appartement et les locataires en HLM. Louer une maison individuelle est une situation peu répandue.

Un fait mérite d'être souligné : lorsqu'on passe des catégories de revenus les plus bas aux catégories de revenus les plus élevés, seule la proportion de ménages propriétaires d'une maison croît et de façon extrêmement rapide. La proportion de ménages propriétaires d'un appartement demeure à peu près constante ; ce qui signifierait que pour un département périphérique comme l'Essonne et dans un type d'habitat très spécifique, "les quartiers et communes classes moyennes salariées", la propriété est accessible aux couches moyennes, mais pour certains comme situation d'attente. Quant aux locataires, leur poids décroît régulièrement quand on passe des revenus faibles aux revenus maxima.

L'espace disponible est une source de grandes inégalités. Les maisons individuelles sont plus grandes que les appartements (5 et 4 pièces en moyenne respectivement) ; mais la taille des familles diffère peu. Comme les revenus sont plus élevés dans le premier cas, il est clair qu'à nombre d'enfants égal, la taille des logements croît fortement en fonction du revenu.

b) Lieu d'origine : les Parisiens à la conquête de l'espace, les provinciaux sont de passage, quelques Essonnois se maintiennent dans les vieux centres

Les Essonnois d'origine sont extrêmement minoritaires dans ce département qui a connu une forte croissance et un important renouvellement de sa population dans les 20 dernières années : au Recensement de 1982, 13 % des personnes de référence des ménages ordinaires y étaient nées.

Dans l'enquête, les Essonnois d'origine ont les revenus les plus pauvres parmi les Français, ils sont aussi beaucoup plus souvent ouvriers. Les Essonnois d'origine n'habitent pas, dans leur département, les mêmes lieux que les nouveaux venus. Ils résident dans les "vieux centres", là où il y a plus de commerçants et d'artisans, mais aussi de personnes âgées ; c'est parmi eux que l'on trouve le plus de ménages logés en HLM, bien que les HLM soient en moyenne plus rares dans les "vieux centres" que dans les autres types de quartiers ou communes. Ils n'habitent donc pas dans les grands ensembles d'immeubles HLM, caractéristiques des quartiers et communes ouvriers. Ils sont décidés à demeurer dans ces endroits où ils ont leurs attaches, leur parenté, leurs réseaux de solidarité, dont ils connaissent les ressources, la structure commerciale, les filières administratives. On peut penser que les nouveaux venus ont un type de localisation plus périphérique et en conséquence ne sont pas dans les meilleures conditions d'intégration.

Provinciaux et Parisiens sont plus aisés ; dans ces groupes la proportion de cadres est très élevée, mais ils diffèrent sur d'autres points.

Les Parisiens d'origine sont souvent propriétaires, ils semblent "installés" ; beaucoup ont fait construire une maison individuelle dans les communes à statut social élevé, et n'ont plus l'intention de déménager. Ils ont nettement gagné en nombre de pièces en quittant leur logement précédent (qui était souvent un appartement).

Les provinciaux sont plus que les autres dans la fonction publique. Ils sont davantage locataires (en particulier en HLM) que leurs revenus ou leur statut social le laissait penser. Leur logement précédent étant souvent une maison assez vaste, ils ont moins gagné au change que les Parisiens, bien qu'actuellement ils ne soient pas plus à l'étroit qu'eux. Ils souhaitent beaucoup plus souvent que les Parisiens quitter leur logement, ils semblent "de passage".

Quant aux ménages qui ont passé leur enfance hors de France, qu'ils soient maintenant Français ou étrangers, ils se distinguent nettement de tous les autres : les hommes sont en grande majorité ouvriers, leur femme rarement active professionnellement, leurs revenus sont nettement plus faibles, le nombre d'enfants est beaucoup plus élevé (3,4 enfants contre 2,5 enfants en moyenne) et pourtant leurs logements sont en moyenne plus petits, ils résident massivement dans des appartements HLM et sont assez concentrés dans les communes ouvrières. Leur attitude par rapport à l'éventualité d'un déménagement se singularise par une plus grande incertitude : on sent qu'ils aspireraient à d'autres conditions de

logement mais que celles-ci restent inaccessibles. Parmi eux, les Portugais se rapprochent un peu plus des Essonnois d'origine : moins en HLM, davantage dans les vieux centres, plus intégrés à des réseaux de solidarité pour la production domestique. Les Maghrébins apparaissent comme les plus désavantagés.

Si on étudie non plus le lieu d'enfance, mais le lieu d'implantation du logement précédent, deux faits sont marquants :

- De nombreux ménages étaient déjà dans l'Essonne, parfois même dans la même commune. Cette dernière situation caractérise tout à fait les ménages ouvriers (qu'ils soient originaires de l'Essonne ou au contraire étrangers) qui ont quitté un appartement HLM pour un logement de même statut mais plus grand.
- Le fait d'avoir résidé à Paris dans le logement précédent n'est pas l'indicateur d'un milieu social élevé. Paris hébergeait, certes des cadres, mais aussi des ménages ouvriers - parfois étrangers - qui n'avaient pas toujours accès à un "vrai" logement (ils connaissaient le logement de fortune, les foyers, les meublés...). On retrouve ici la fonction "gare de triage" de Paris.

### Prestations-logement : un ménage sur cinq

Dans l'enquête, un ménage locataire HLM sur deux, contre un ménage locataire hors HLM sur quatre, perçoit une prestation-logement. En revanche, parmi les accédants, une très faible proportion de ménages est concernée par ces prestations.

Ces différences sont en partie explicables par des différences de revenu. Car 83 % des bénéficiaires d'une prestation-logement ont un revenu mensuel au plus égal à 12 000 francs. Or, 18 % seulement des accédants ont un revenu aussi faible, alors que c'est la majorité pour les locataires : 53 % des locataires non HLM et 73 % des locataires HLM ont moins de 12 000 francs/mois.

On ne peut guère aller plus loin dans les comparaisons à partir d'un échantillon aussi faible d'allocataires-accédants : 12 ménages accédant à la propriété d'une maison, autant achetant un appartement. En outre, les accédants ont moins d'enfants que les locataires en HLM. Les locataires non HLM en ont à peu près autant que les accédants, mais ils sont beaucoup plus jeunes.

Les montants touchés varient également : 370 francs/mois de prestation-logement pour les accédants, 560 francs/mois pour les locataires non HLM, 610 francs pour les locataires en HLM. Mais ces derniers ont des loyers relativement élevés.

### Malgré l'allocation-logement, les catégories les plus pauvres consacrent une part très élevée de leur budget à se loger

On est frappé par les faibles montants des remboursements d'accession à la propriété, comparés aux loyers. Les accédants paient en moyenne 2 400 francs par mois pour les remboursements en cours ; le loyer des locataires non comprise l'allocation de logement s'élève à 2 600 francs/mois pour le secteur libre, 1 950 francs/mois pour le secteur HLM.

Si on raisonne en terme de part de revenu dépensé par mois, on observe une très forte inégalité dans les taux d'effort en défaveur des catégories les plus pauvres. Etant donné le haut niveau du montant des loyers, les prestations-logement - bien qu'elles soient perçues par les ménages les moins fortunés - ne suffisent pas à effacer, ni même à réduire notablement ces inégalités.

On ajoute les prestations-logement aux salaires des hommes et des femmes (lorsque celles-ci exercent une activité), 13ème mois compris, pour calculer leurs revenus.

Les loyers en HLM croissent très peu selon le revenu, restant aux alentours de 2 000 francs pour toutes les classes de revenu inférieur à 20 000 francs par mois. De telle sorte que le loyer représente une part très élevée du revenu pour les catégories les plus pauvres : 32 % pour les ménages disposant de moins de 8 500 francs par mois, 20 % pour ceux disposant de 8 500 à 12 000 francs, 14 % pour ceux disposant de revenus supérieurs.

Les dépenses d'accession sont un peu plus élastiques par rapport au revenu. Ainsi, les remboursements des accédants disposant de moins de 12 000 francs par mois, représentent 21 % de leur revenu ; ce coefficient budgétaire diminue lentement ensuite : il passe à 17 % pour ceux ayant de 12 000 à 15 500 francs, 14 % pour ceux ayant de 15 500 à 20 000 francs et enfin 11 % pour les plus aisés. Quant aux loyers du secteur libre, ils représentent 33 % des revenus des ménages les plus pauvres (moins de 8 500 francs par mois) et 15 % des revenus des ménages les plus riches (plus de 15 500 francs par mois).

### III - L'HABITAT CONDITIONNE LES MODES DE VIE

Les modes de vie constituent le stade aval, dernier maillon de la chaîne des déterminations partant de l'inscription socio-économique dans l'espace, passant ensuite par le type et le statut de l'habitation.

#### a) La construction neuve induit un haut niveau d'équipement

L'équipement des ménages résulte de deux systèmes de déterminations liés - l'inscription socio-économique dans l'espace et le type de logement : son statut, sa forme, son époque de construction, avec à une extrémité les HLM et à l'autre les maisons individuelles neuves des communes huppées-secteur de pointe.

A chaque type socioprofessionnel de quartiers/communes correspond un type de logement. Qui dit HLM dit ici **communes ouvrières** : près de la moitié des logements HLM sont dans ce type de communes et en constitue presque les deux tiers. Parler de maison d'occasion (dont le ménage interrogé n'est pas le premier occupant) revient surtout à parler des **vieux centres**. Les deux tiers des maisons individuelles neuves sont situées dans les deux types de quartiers et communes à statut élevé ; la moitié des appartements neufs appartiennent au type "**classes moyennes salariées**".

#### De la cave peu sûre au four à micro-ondes

L'inégalité entre les ménages peut se mesurer par deux indicateurs. D'un côté, la proportion des ménages ne pouvant utiliser leur cave parce qu'elle n'est pas sûre : 30 % des ménages en HLM, 15 % de locataires du secteur libre, situation pratiquement inexistante chez les propriétaires. Cet indicateur des conditions les plus défavorables de logement va de pair avec l'absence de biens d'équipement ou au mieux la possession d'un seul bien. Le type de **quartier-commune ouvrier** a l'apanage de cette situation. De l'autre côté, la disposition de deux salles de bains au moins. Associés avec cet indicateur : le micro-ondes (encore que rare) et tout l'équipement ménager, les deux téléviseurs, les deux voitures neuves. Ces conditions de vie sont de loin les plus fréquentes dans les communes dites huppées-secteur de pointe.

#### La non-possession n'est pas toujours signe de pauvreté.

Les ménages sans voiture sont parmi les plus pauvres avec 8 000 francs de revenu mensuels ; leurs caractéristiques : des femmes élevant seule leurs enfants, des familles maghrébines, des ouvriers habitant les communes ouvrières.

Les ménages sans téléviseur (rares) ont au contraire des revenus moyens (14 500 francs) et pas de caractéristiques sociales spécifiques.

#### Mais c'est la multipossession qui marque la distance entre les pauvres et les riches

Le taux de possession d'un **seul bien** ne croît plus en fonction du revenu. C'est même l'inverse : les taux de possession d'une voiture, d'un téléviseur, d'un téléphone diminuent des catégories les plus pauvres aux plus riches. Avoir **simultanément** une seule voiture, un seul téléphone et un seul téléviseur est une situation nettement plus rare chez les cadres (19 %) que chez les ouvriers (61 %). Seule augmente la possession

simultanée de deux biens, croissance quelquefois très rapide comme la possession de deux voitures (qui varie peu selon d'autres facteurs, que ce soit l'activité des femmes ou l'habitat en maison individuelle).

Un type de bien adapté aux normes nouvelles : l'ensemble four et plaque chauffante. S'agit-il d'une certaine inscription de l'espace, du fait que bon nombre de logements sont proposés par les constructeurs déjà équipés... ou du fait que des appartements ou des maisons "modèles" infléchissent les représentations en matière d'équipement, toujours est-il qu'à revenu égal, le pourcentage de ménages possédant four et plaque chauffante est significativement plus élevé chez les propriétaires de logements neufs, que ce soit une maison ou un appartement. Le décalage est très important entre ceux-ci et les propriétaires de constructions anciennes. C'est dans les logements HLM et dans le type vieux centres qu'on est le moins souvent équipé.

L'importance donnée dans ce programme à l'opposition entre les branches d'activités économiques dynamiques et celles en déclin s'est avérée justifiée a posteriori comme partie intégrante des oppositions entre les quartiers. En ce qui concerne l'équipement des ménages une hypothèse semble vérifiée : le caractère dynamique du secteur d'activité dans lequel travaille le ménage (personne de référence) impulse la diffusion de certains biens d'équipement. En effet, à revenu égal, les habitants des quartiers/communes dits huppés-secteur de pointe sont nettement plus équipés en chaîne HI-FI, minitel, micro-ondes (même si pour ce dernier bien les possesseurs sont peu nombreux) ; ils sont plus souvent multi-équipés en téléphone, voiture, téléviseur.

En revanche, le magnétoscope n'obéit pas à cette logique de diffusion : l'environnement technologique des communes huppées-secteur de pointe n'en stimule pas la possession. C'est l'exemple d'un bien nouveau à diffusion "égalitaire".

Mais en général, des inégalités existent, internes aux groupes sociaux. Par exemple, le lave-vaisselle, bien assez répandu, est beaucoup plus rare chez les cadres habitant un appartement (66 % de ménages équipés) que pour ceux habitant une maison individuelle lorsque celle-ci est localisée dans les deux types de communes à statut élevé (92 % de ménages équipés). Type de logement et morphologie socio-économique de l'habitat jouent un rôle prépondérant, mais aussi le fait que les cadres ne sont pas les mêmes partout.

#### **b) La production domestique dans l'Essonne, une pratique de classes moyennes**

Impossible ici d'analyser la production domestique comme stratégie des couches pauvres pour compenser leurs bas salaires. Les travaux antérieurs réalisés sur l'ensemble de la France montraient que l'habitat en maison individuelle, aussi fréquent chez les cadres que chez les ouvriers non qualifiés, était pour ces derniers la condition nécessaire d'une production domestique, elle aussi nécessaire. Ils montraient aussi que la maison ouvrière n'est fréquente que parce que les ouvriers habitent majoritairement des zones encore rurales, dans des petites communes, ou à l'extrême périphérie des agglomérations.

Les ouvriers non qualifiés sont de moins en moins nombreux dans l'Essonne (6 % des ménages au recensement de 1982). Il s'agit bien, comme dans le reste de l'hexagone, d'une forme de fixation de la main-d'oeuvre non qualifiée : ces ouvriers travaillent dans l'Essonne, voire dans leur commune de résidence, la plupart du temps dans des industries en difficulté. Mais ils habitent rarement en maison individuelle, sauf les résidents des vieux centres. Ils habitaient souvent une maison dans leur enfance ; ils sont maintenant majoritairement dans les HLM des types de quartiers/communes ouvriers, privés des conditions d'une production domestique. Ce type d'activité est en effet le plus rare en HLM ; rares y sont aussi les réseaux de solidarité.

La dépendance marchande est même accentuée dans les HLM des quartiers/communes ouvriers, éloignés des vieux centres, donc de l'artisanat et du petit commerce qui sont parmi les composantes des systèmes de solidarité et d'échanges. Les grandes surfaces caractérisent leur environnement commercial dont ils sont clients systématiques, clientèle captive peut-on dire, pour la plupart de leurs achats : du pain et produits frais aux vêtements, en passant par la vaisselle et le petit équipement.

L'habitat dans les communes classes moyennes salariées et surtout ouvrières est la caractéristique principale des ménages les plus isolés en matière d'entraide.

Cinq groupes de ménages ont été constitués à partir des informations sur l'entraide et la production domestique. Parmi les cinq, ce groupe sans réseau d'entraide est caractéristique : composé surtout d'ouvriers, voire de chômeurs ; il contient beaucoup d'étrangers, un ménage sur trois, avec des loyers proches de la moyenne mais des revenus très inférieurs. Au contraire, le groupe de ménages les plus aidés bien qu'ayant des caractéristiques voisines quant au revenu, à l'âge, au nombre des enfants, s'oppose au précédent par un trait essentiel : ils habitent beaucoup plus fréquemment les vieux centres.

## POUR CONCLURE...

Les hypothèses formulées dans la réponse de l'appel de proposition de recherches de la C.N.A.F. "*Logement, habitat et conditions de vie des familles*" sont largement vérifiées.

La structure socio-économique de l'espace représente le stade amont avec tout ce que ce programme nous a fait découvrir : l'ampleur et les formes distinctes de la ségrégation sociale dans le département de l'Essonne, le rôle dans l'accroissement des inégalités spatiales des secteurs d'activité économique dynamiques, et la fixation de certaines catégories de main-d'oeuvre, le rôle du secteur HLM et, corrélativement, du logement des salariés de l'Etat dans le peuplement d'un département et le déséquilibre social des communes, le mode de croissance des communes et les distances sociales et spatiales intra-communales qui en résultent.

Le bâti constitue le stade intermédiaire - on met sous ce terme les formes du logement, leur statut ou celui des bailleurs. Il est directement induit par la structure socio-économique de l'espace. Ce qui signifie que les habitants de maison ne sont pas les mêmes (statut social, origine géographique, ressources) que les habitants d'appartement, propriétaires ou non, et sont spatialement éloignés ; cela signifie encore que l'habitat en HLM bien que très hétérogène est spécifique par rapport à toutes les autres formes d'habitat et correspond à un environnement différent, tant sur le plan de l'urbanisme que sur le plan social ou professionnel.

Les comportements forment le troisième stade de cette présentation, directement produits par les deux autres. C'est d'abord le logement sous l'aspect des financements, des trajectoires, du confort... Puis en bout de chaîne, étroitement dépendants de tout ce qui précède : l'équipement des ménages, la production domestique, les formes de solidarité propres à certains lieux et à certaines conditions de logement, l'accès à la distribution commerciale.

Les résultats apportent des éclairages aux préoccupations de la C.N.A.F. telles qu'elles s'expriment dans l'appel de proposition de recherches. Citons-en quelques exemples :

- . Les mécanismes de production des différentes catégories de logement social, l'effet ségrégatif des politiques urbaines et d'habitat, le hiatus entre habitat et emploi - pour ce qui est de la production de l'espace.
- . Les conditions d'accès au logement qui infléchissent les "stratégies" des familles ou pour un bon nombre les contraintes et l'absence de choix, la mise en évidence des caractères sociaux et spatiaux contribuant à la précarité des situations, les processus d'exclusion et de "périphérisation", la lourdeur des charges (même des charges minima) du logement qui font passer au second plan le problème (figurant dans les préoccupations de la CNAF) de l'ignorance des familles quant aux engagements financiers qui pèseront sur elles... - pour ce qui est des facteurs d'inégalité et de reproduction sociale liés au peuplement.
- . Les pratiques économiques d'autoproduction et d'échanges que permettent certains types d'habitat et au contraire l'isolement que génère l'habitat des plus démunis - pour ce qui est des caractères associés à la pauvreté.

### Un déséquilibre social croissant

Dans un département et même dans une aire plus limitée - car on pourrait ne regarder que la partie nord de l'Essonne, apparaît de façon quantifiée, une ségrégation sociale qui ne peut que s'aggraver. Le déséquilibre social est plus inter-communal qu'intra-communal. Par opposition à la diversité interne aux vieux centres, les portions d'habitats récents (ville nouvelle ou extension récentes des communes) apparaissent en effet chacune relativement homogène, inégales dans leur ensemble. La localisation circonscrite à l'ouest d'unités de production à technologie avancée joue un rôle prépondérant dans ce déséquilibre, amorçant une polarisation qualitative des emplois dans ce département.

Ceci au prix d'un mode significatif de dépeuplement puisque la population des communes ouvrières diminue d'un recensement à l'autre. A ce déclin est probablement associé le poids étonnamment faible des habitants de l'Essonne nés dans l'Essonne qui sont le plus souvent d'origine ouvrière. Ces Essonnois d'origine, les moins aisés parmi les Français, forment maintenant une petite minorité qui semble se maintenir grâce à un réseau d'entraide, une familiarité aux lieux, une connaissance des circuits qui leur permet de résider dans les vieux centres, souvent en HLM alors que la majorité des HLM sont construits à la périphérie.

### L'intégration des nouveaux-venus s'annonce difficile

L'arrivée de nouveaux-venus se fait dans des conditions qui risquent, à terme, d'être génératrices de problèmes, mis à part pour les Parisiens d'origine qui, dans l'ensemble, semblent bien installés dans l'Essonne.

Les provinciaux, qui constituent une forte proportion des nouveaux arrivants, paraissent "déplacés", peu stabilisés, ceci malgré leur niveau de ressources en moyenne assez élevé. Leur localisation très périphérique ne favorise pas une bonne intégration locale.

Les catégories ouvrières non originaires de l'Essonne, qu'elles viennent de l'étranger ou du reste de la France, se retrouvent reléguées dans des quartiers de grands ensembles où l'habitat semble dégradé. Les réseaux de solidarité et d'entraide sont difficiles à reconstituer pour ces ménages qui vivent de façon aiguë le manque de perspective dans leur trajectoire résidentielle. La maison individuelle, condition favorisant la plus grande autonomie par rapport aux services marchands, leur est pratiquement inaccessible dans ce lieu en orbite de Paris où la pression foncière est forte. Et même en HLM, leur loyers sont très élevés.

### Une analyse de la morphologie socio-économique des quartiers qui pourrait être généralisée

La prise en compte de la morphologie socio-économique des quartiers maximise les inégalités et ce faisant rend plus lisibles leurs composantes en faisant apparaître des différences à l'intérieur d'un même groupe social, des situations formellement identiques mais s'opposant du point de vue de la trajectoire.

Un intérêt de ce programme est l'objectivation des transformations qui s'opèrent dans l'espace. Il fournit des instruments de mesure au sens strict pour des phénomènes traités ordinairement de façon qualitative. On a vu qu'on pouvait repérer tous les quartiers des grandes villes de l'Essonne dans un système de coordonnées et ainsi apprécier tout à la fois leur situation relative (leur degré d'homogénéité du point de vue social ou celui du bâti...) et le pourquoi de cette situation : les politiques d'aménagement local, les qualifications requises dans l'environnement.

On a vu apparaître des déséquilibres liés à l'évolution du système productif et à la proximité de Paris, bref à la gestion de la main-d'œuvre à la fois du point de vue des entreprises et de l'Etat.

Pour contribuer à l'aménagement du territoire, il serait souhaitable que ce travail soit étendu à l'ensemble de l'Ile-de-France ; les communes n'y sont pas intégrées dans les mêmes champs de ligne de force, mais subissent toutes la domination de la capitale.

Problématique très enrichissante pour la connaissance, l'inscription socio-spatiale pourrait fournir un cadre nouveau de réflexion pour la politique sociale et familiale, voire même d'expérimentation pour des actions locales, permettant de prévoir les effets pervers ou d'élaborer des critères pertinents d'appréciation des situations.

